

L'ÉQUILIBRE ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PRIVÉE DES PARENTS ET DES AIDANTS EN DROIT FRANÇAIS AU REGARD DE LA DIRECTIVE 2019/1158 DU 20 JUIN 2019



ABSTRACT

French public policies are often presented as an example in terms the reconciliation of work and family life in the sense that they combine a high rate of female employment and a high fertility rate. However, the articulation between the laws relating to the family and to employment has created contradictions which do not allow the expected effects to be obtained and which allow certain inequalities to persist. French law includes many legal measures aimed at establishing a balance between the life times of women and men, but they must be improved to achieve gender equality in terms of labor market opportunities and treatment at work, objective of directive 2019/1158 of 20 June 2019.

KEYWORDS: *Gender Equality, Public Policies, Work and Family Life.*

RÉSUMÉ

Les politiques publiques françaises sont souvent présentées comme un exemple en matière de conciliation entre vie professionnelle et vie privée dans le sens où elles allient un fort taux d'emploi des femmes et un taux de fécondité important. Cependant, l'articulation entre les lois relatives à la famille et à l'emploi a créé des contradictions ne permettant pas d'obtenir les effets escomptés et laissant persister certaines inégalités. Le droit français comprend donc de nombreux dispositifs juridiques visant à établir un équilibre entre les temps de vie des femmes et des hommes, mais ils doivent être améliorés pour parvenir à l'égalité entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les opportunités sur le marché du travail et le traitement au travail, objectif de la directive 2019/1158 du 20 juin 2019.

MOTS CLÉS: *Égalité professionnelle, politiques publiques, vie professionnelle/vie privée.*